# Conférence diplomatique de plénipotentiaires des Nations Unies sur la création d'une cour pénale internationale

Rome, Italie 15 juin – 17 juillet 1998

Table des matières

Extrait du volume II des *Documents officiels de la Conférence diplomatique de* plénipotentiaires des Nations Unies sur la création d'une cour pénale internationale (Comptes rendus analytiques des séances plénières et des séances de la Commission plénière)

# Conférence diplomatique de plénipotentiaires des Nations Unies sur la création d'une cour pénale internationale

Rome, 15 juin – 17 juillet 1998

Documents officiels

Volume II

Comptes rendus analytiques des séances plénières et des séances de la Commission plénière



#### **NOTE LIMINAIRE**

Les Documents officiels de la Conférence diplomatique de plénipotentiaires des Nations Unies sur la création d'une cour pénale internationale comprennent trois volumes

volumes. Le volume I contient le Statut de Rome de la Cour pénale internationale, tel qu'amendé par les procès-verbaux en date des 10 novembre 1998, 12 juillet 1999, 30 novembre 1999, 8 mai 2000, 17 janvier 2001 et 16 janvier 2002, ainsi que l'Acte final, avec une annexe où figurent les résolutions adoptées par la Conférence. Le Statut est entré en vigueur le 1<sup>ex</sup> juillet 2002. Le volume contient également une table des matières intégrale des volumes I, II et III.

Le volume II contient les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, l'ordre du jour, le règlement intérieur, les listes des délégations, des Bureaux de la Conférence et de ses organes subsidiaires ainsi que du secrétariat de la Conférence, de même que les comptes rendus analytiques des séances plénières de la Conférence et des séances de la Commission plénière.

Le volume III contient, aux sections A à D, les rapports de la Commission de vérification des pouvoirs, du Comité préparatoire, de la Commission plénière et du Comité de rédaction.

Le volume III contient également, à la section E, les documents de la Conférence réunie en séance plénière et, à la section F, les documents de la Commission plénière (propositions, documents de travail, recommandations, rapports et autres documents). Les documents de la section F sont classés selon la partie correspondante du projet de statut et du projet d'acte final et en fonction de l'organe auquel ils ont été présentés et de l'ordre numérique des cotes de documents. Les rectificatifs et les additifs aux divers documents ont été incorporés dans les documents respectifs et les notes de bas de page ont été renumérotées en conséquence. Les numéros des articles mentionnés dans ces documents correspondent à ceux du projet de statut présenté par le Comité préparatoire et non pas à ceux du Statut de Rome adopté par la Conférence.

Le volume III contient en outre un index complet des documents relatifs aux travaux de la Conférence, une liste de documents classés par article et une liste de documents présentés par les délégations.

\* \*

Les comptes rendus analytiques des séances plénières de la Conférence et des séances de la Commission plénière figurant dans le volume II ont été initialement distribués en tant que documents ronéotypés sous les cotes A/CONF.183/SR.1 à 9 et A/CONF.183/C.1/SR.1 à 42, respectivement. Ils ont fait l'objet de corrections d'édition selon que de besoin.

. .

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

# Sommaire

#### Volume I

#### **Documents finals**

- A. Statut de Rome de la Cour pénale internationale
- B. Acte final de la Conférence diplomatique de plénipotentiaires des Nations Unies sur la création d'une cour criminelle internationale [avec une annexe comprenant les résolutions adoptées par la Conférence]

#### Volume II

# Comptes rendus analytiques des séances plénières et des séances de la Commission plénière

Résolutions de l'Assemblée générale relatives à la Conférence

Liste des délégations

Bureaux de la Conférence et de ses organes subsidiaires

Secrétariat de la Conférence

Ordre du jour

Règlement intér

Comptes rendus analytiques des séances plénières

Comptes rendus analytiques des séances de la Commission plénière

#### Volume III

# Rapports et autres documents

#### Première partie. Rapports des comités et des commissions

- A. Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs
- B. Rapport du Comité préparatoire pour la création d'une cour pénale internationale
- C. Rapport de la Commission plénière
- D. Rapport du Cornité de rédaction

#### Deuxième partie. Propositions, rapports et autres documents

- E. Documents de la Conférence réunie en séance plénière
- F. Documents de la Commission plénière

Index des documents de la Conférence

Liste des documents classés par article

Liste des documents présentés par les délégations

# Volume II

Pag	e Page
Résolutions de l'Assemblée générale relatives	2° séance plénière
à la Conférence	Lundi 15 juin 1998, à 15 h 10
Résolution 51/207 en date du 17 décembre 1996 Résolution 52/160 en date du 15 décembre 1997	
Liste des délégations	
Bureaux de la Conférence et de ses organes subsidiaires4	Organisation des travaux (A/CONF.183/2 et A/CONF.183/3 et Corr.1)
Secrétariat de la Conférence5	
Ordre du jour5	Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption
Règlement intérieur5	d'une convention portant création d'une cour pénale internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et 15 décembre 1997 respectivement
Comptes rendus analytiques	(A/CONF.183/2/Add.1 et Corr.1 à 3)69
des séances plénières	
·	3° séance plénière
1 <sup>re</sup> séance plénière	Mardi 16 juin 1998, à 10 h 10
Lundi 15 juin 1998, à 10 h 15	Point 11 de l'ordre du jour (suite)  Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption
Point 1 de l'ordre du jour provisoire	d'une convention portant création d'une cour pénale
Ouverture de la Conférence par le Secrétaire général	5 internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de
Discours du Président de la République italienne	1 13 UECEHIDIE 177/TESOCCHVEHICH
Point 2 de l'ordre du jour provisoire	(A/CONF.183/2/Add.1 et Corr.1 à 3)77
Élection du Président 6	
Déclaration du Directeur général de l'Organisation des Nations	4 <sup>e</sup> séance plénière
Unies pour l'alimentation et l'agriculture	7   Mardi 16 juin 1998, à 15 h 10
Point 3 de l'ordre du jour provisoire	Point 11 de l'ordre du jour (suite)
Adoption de l'ordre du jour (A/CONF.183/1)6	Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption d'une convention portant création d'une cour pénale
Point 4 de l'ordre du jour	internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de
Adoption du règlement intérieur (A/CONF.183/2/Add.2,	l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et
A/CONF.183/4 et A/CONF.183/5)	7 15 décembre 1997 respectivement
, and the second se	(A/CONF.183/2/Add.1 et Corr.1 à 3)
Point 5 de l'ordre du jour Élection des vice-présidents	7
•	5 scarce premere
Point 6 de l'ordre du jour	Mercredi 17 juin 1998, à 10 heures
Élection du Président de la Commission plénière	Point 11 de l'ordre du jour (suite)
Point 7 de l'ordre du jour	Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption
Élection du Président du Comité de rédaction	internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de
Point 8 de l'ordre du jour	l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et
Nomination des membres de la Commission de vérification des	15 décembre 1997 respectivement
nouvoirs	8   (A/CONF 183/7/Add 1 et Corr 1 à 3) 97

	Page		Page
6 <sup>e</sup> séance plénière		Déclarations générales	134
Mercredi 17 juin 1998, à 15 h 5		Clôture de la Conférence	139
Point 11 de l'ordre du jour (suite)  Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption d'une convention portant création d'une cour pénale internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et 15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/2/Add.1 et Corr.1 à 3)	104	Comptes rendus analytiques des séances de la Commission plénière  1 <sup>re</sup> séance  Mardi 16 juin 1998, à 10 h 20	
7° séance plénière		Ouverture des séances de la Commission plénière	141
Jeudi 18 juin 1998, à 10 h 5		Élection du Bureau	
Point 11 de l'ordre du jour (suite)			
Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption d'une convention portant création d'une cour pénale internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et 15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/2/Add.1 et Corr.1 à 3)	113	Point 11 de l'ordre du jour Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption d'une convention portant création d'une cour pénale internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et	
8° séance plénière		15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/2/Add.1 et Corr.1 à 3, A/CONF.183/C.1/L.2 et A/CONF.183/C.1/L.3)	141
Jeudi 18 juin 1998, à 15 h 10		Projet de statut	
Point 11 de l'ordre du jour (suite)  Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption		Chapitre premier. Institution de la Cour	141
d'une convention portant création d'une cour pénale internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de		Chapitre III. Principes généraux du droit pénal	142
l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et 15 décembre 1997 respectivement		Article 23. Responsabilité pénale individuelle	143
(A/CONF.183/2/Add.1 et Corr.1 à 3)	122	Proposition de la France (A/CONF.183/C.1/L.3)	143
Point 8 de l'ordre du jour ( <i>suite</i> )  Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs	130	Article 25. Responsabilité des [chefs militaires] [supérieurs hiérarchiques] concernant les actes [des forces placées sous leur commandement] [de leurs subordonnés]	147
9° séance plénière Vendredi 17 juillet 1998, à 22 h 35		Proposition des États-Unis d'Arnérique (A/CONF.183/C.1/L.2)	147
Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs		2º séance	
(A/CONF.183/7 et Corr.1 et 2)	130	Mardi 16 juin 1998, à 15 h 20	
Point 11 de l'ordre du jour (fin)  Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption d'une convention portant création d'une cour pénale		Création de groupes de travail	149
internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de		Point 11 de l'ordre du jour (suite)  Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption	
l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et 15 décembre 1997 respectivement	130	d'une convention portant création d'une cour pénale internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de	
Rapport de la Commission plénière (A/CONF.183/8 et A/CONF.183/C.1/L.92 et Corr.1)	130	l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et 15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/2/Add.1 et Corr.1 à 3)	1.40
Point 12 de l'ordre du jour Adoption d'une convention et d'autres instruments jugés		Projet de statut	149
appropriés ainsi que de l'Acte final de la Conférence	120		1 40
(A/CONF.183/8) Point 13 de l'ordre du jour	130	Chapitre III. Principes généraux du droit pénal (suite)	
Signature de l'Acte final, de la Convention et d'autres		Article 26. Âge de la responsabilité	
nstruments	134	Article 27. Prescription	152

Page	1	Page
Article 24. Défaut de pertinence de la qualité officielle	Article 5. Crimes relevant de la compétence de la Cour (suite)	175
Article 29. Mens rea (élément moral)	Crimes de guerre : sections A et B (suite)	. 175
Chapitre premier. Institution de la Cour (suite)	Crimes de guerre : sections C et D	. 182
3ª séance	6° séance	
Mercredi 17 juin 1998, à 10 h 25	Jeudi 18 juin 1998, à 15 h 25	
Point 11 de l'ordre du jour (suite)  Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption d'une convention portant création d'une cour pénale internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et 15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/2/Add.1 et Corr.1 à 3)	Désignation des Coordonnateurs	. 184
Crimes contre l'humanité	Chapitre II. Compétence, recevabilité et droit applicable (suite)	
4° séance	Article 5. Crimes relevant de la compétence de la Cour (suite)	
	[Crime d'agression]	
<i>Mercredi 17 juin 1998, à 15 h 20</i> Point 11 de l'ordre du jour ( <i>suite</i> )	[Crimes de terrorisme]	. 185
Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption d'une convention portant création d'une cour pénale internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et 15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/2/Add.1 et Corr.1 à 3)	[Crimes contre le personnel des Nations Unies et le personnel associé]	
Projet de statut	Vendredi 19 juin 1998, à 10 h 30	
Chapitre II. compétence, recevabilité et droit applicable (suite) 166  Article 5. Crimes relevant de la compétence de la Cour (suite) 166  Crimes contre l'humanité (suite)	Point 11 de l'ordre du jour (suite)  Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption d'une convention portant création d'une cour pénale internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et 15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/Z/Add.1 et Corr.1 à 3, A/CONF.183/C.1/L.1 et Corr.1 et A/CONF.183/C.1/L.4)	. 194
5° séance	Projet de statut	
Jeudi 18 juin 1998, à 10 heures	Chapitre premier. Institution de la Cour (suite)	. 194
Point 11 de l'ordre du jour (suite)  Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption d'une convention portant création d'une cour pénale internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et 15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/2/Add.1 et Corr.1 à 3, A/CONF.183/C.1/L.1 et Corr.1et A/CONF.183/C.1/L.4)	Chapitre II. Compétence, recevabilité et droit applicable (suite)  Article 5. Crimes relevant de la compétence de la Cour (suite)  [Crime d'agression] (suite)  Compétence  Article 6. [Exercice de la compétence] [Conditions préalables à l'exercice de la compétence]	. 194 . 194 . 196
Projet de statut	[Article 7]. Conditions préalables à l'exercice de la compétence	
Chapitre II. Compétence, recevabilité et droit applicable (suite) 175	[Article 8]. Compétence ratione temporis	

	Page		Page
[Article 9]. Acceptation de la compétence de la Cour	196	Projet de statut	
[Article 10]. [[Action du] [Rôle du] Conseil de sécurité] [Rapports entre le Conseil de sécurité et la Cour pénale		Chapitre III. Principes généraux du droit pénal (suite)	. 208
internationale]	196	Rapport du Groupe de travail sur les principes généraux du	200
Article 11. Plainte d'un État	1 <b>96</b>	droit pénal (suite) [A/CONF.183/C.1/WGGP/L.4 et Coπ.1]	
[Article 12]. Le Procureur	196	Chapitre II. Compétence, recevabilité et droit applicable (suite)	. 208
[Article 13]. Renseignements communiqués au Procureur	196	Compétence : le rôle des États (suite)	. 208
Compétence : le rôle des États	197	Article 6. [Exercice de la compétence] [Conditions préalables à	
Article 6. [Exercice de la compétence] [Conditions préalables à l'exercice de la compétence] (suite)	197	l'exercice de la compétence] (suite)	. 208
[Article 7]. Conditions préalables à l'exercice de la compétence		(suite)	
(suite)		[Article 9]. Acceptation de la compétence de la Cour (suite)	. 208
[Article 9]. Acceptation de la compétence de la Cour (suite)		Article 11. Plainte d'un État (suite)	. 208
Article 11. Plainte d'un État (suite)	197	Compétence : le rôle du Procureur	. 214
8º séance		Article 6. [Exercice de la compétence] [Conditions préalables à	
Vendredi 19 juin 1998, à 15 h 20		l'exercice de la compétence] (suite)	. 214
Point 11 de l'ordre du jour (suite)		[Article 12]. Le Procureur (suite)	. 214
Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption d'une convention portant création d'une cour pénale internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et		[Article 13]. Renseignements communiqués au Procureur (suite)	. 214
15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/Z/Add.1 et Corr.1 à 3, A/CONF.183/C.1/L.1 et Corr.1, A/CONF.183/C.1/L.4 et A/CONF.183/C.1/WGGP/L.4		10 <sup>e</sup> séance Lundi 22 juin 1998, à 15 h 15	
et Corr. 1)	200	Point 11 de l'ordre du jour (suite)	
Projet de statut		Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption	
Chapitre II. Compétence, recevabilité et droit applicable (suite)		d'une convention portant création d'une cour pénale internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de	
Compétence : le rôle des États (suite)	200	l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et	
Article 6. [Exercice de la compétence] [Conditions préalables à l'exercice de la compétence] (suite)	200	15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/2/Add.1 et Corr.1 à 3 et A/CONF.183/C.1/L.7)	. 219
[Article 7]. Conditions préalables à l'exercice de la compétence (suite)		Projet de statut	
[Article 9]. Acceptation de la compétence de la Cour (suite)		Chapitre II. Compétence, recevabilité et droit applicable (suite)	. 219
Article 11. Plainte d'un État (suite)	200	Compétence : le rôle du Procureur (suite)	. 219
Chapitre III. Principes généraux du droit pénal (suite)	207	Article 6. [Exercice de la compétence] [Conditions préalables à	
Rapport du Groupe de travail sur les principes généraux du		l'exercice de la compétence] (suite)	. 219
droit pénal (A/CONF.183/C.1/WGGP/L.4 et Corr.1)	207	[Article 12]. Le Procureur (suite)	. 219
9° séance		[Article 13]. Renseignements communiqués au Procureur	210
Lundi 22 juin 1998, à 10 h 10		(suite)	
Point 11 de l'ordre du jour (suite)		Compétence : le rôle du Conseil de sécurité	. 222
Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption d'une convention portant création d'une cour pénale		Article 6. [Exercice de la compétence] [Conditions préalables à l'exercice de la compétence] (suite)	222
internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et		[Article 10]. [[Action du] [Rôle du] Conseil de sécurité]	
15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/2/Add.1 et		[Rapports entre le Conseil de sécurité et la Cour pénale	
Corr.1 à 3 et A/CONF.183/C.1/WGGP/L.4 et Corr.1)	208	internationale] (suite)	222
		!	

Page	F	Page
11° séance	Article 17. Contestation de la compétence de la Cour ou de la	034
Lundi 22 juin 1998, à 19 h 10	recevabilité d'une affaire (suite)	
Point 11 de l'ordre du jour (suite)	Article 18. Ne bis in idem (suite)	
Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption d'une convention portant création d'une cour pénale	[Article 19] (suite)	
internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de	Droit applicable	238
l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et 15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/2/Add.1 et Corr.1 à 3 et A/CONF.183/C.1/L.7)227	Article 20. Droit applicable	238
Projet de statut	13° séance	
	Mardi 23 juin 1998, à 15 h 10	
Chapitre II. Compétence, recevabilité et droit applicable (suite) 227	Point 11 de l'ordre du jour (suite)  Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption	
Compétence : le rôle du Conseil de sécurité (suite)227	d'une convention portant création d'une cour pénale	
Article 6. [Exercice de la compétence] [Conditions préalables à l'exercice de la compétence] (suite)227	internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et	
[Article 10]. [[Action du] [Rôle du] Conseil de sécurité]	15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/2/Add.1 et	
[Rapports entre le Conseil de sécurité et la Cour pénale	Coπ.1 à 3 et A/CONF.183/C.1/L.9)	241
internationale] (suite)	Projet de statut	
Chapitre II. Compétence, recevabilité et droit applicable (suite) 229	Chapitre II. Compétence, recevabilité et droit applicable (suite)	241
Recevabilité	Droit applicable (suite)	241
Article 14. Obligation de la Cour de s'assurer de sa compétence	Article 20. Droit applicable (suite)	241
Article 15. Questions relatives à la recevabilité229	14 <sup>e</sup> séance	
[Article 16]. Décisions préliminaires concernant la recevabilité 229	Mercredi 24 juin 1998, à 10 h 10	
Article 17. Contestation de la compétence de la Cour ou de la recevabilité d'une affaire	Point 11 de l'ordre du jour (suite)  Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption d'une convention portant création d'une cour pénale	
Article 18. Ne bis in idem229	internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de	
[Article 19]229	l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et 15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/2/Add.1 et	
12° séance	Сот. 1 à 3 et A/CONF. 183/С.1/L.16)	242
Mardi 23 juin 1998, à 10 h 20	Projet de statut	
Point 11 de l'ordre du jour (suite)	Chapitre IV. Composition et administration de la Cour	242
Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption d'une convention portant création d'une cour pénale	Article 35. Organes de la Cour	243
internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de	Article 36. Juges exerçant leurs fonctions à plein temps	243
l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et 15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/2/Add.1 et	Article 37. Qualités et élection des juges	243
Corr.1 à 3, A/CONF.183/C.1/L.9 et A/CONF.183/C.1/L.14)	Article 40. Les Chambres	243
Projet de statut	1	
Chapitre II. Compétence, recevabilité et droit applicable (suite) 234	15° séance	
Recevabilité (suite)	Mercredi 24 juin 1998, à 15 h 10	
Article 14. Obligation de la Cour de s'assurer de sa compétence (suite)	Point 11 de l'ordre du jour (suite) Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption	
Article 15. Questions relatives à la recevabilité (suite)	d'une convention portant création d'une cour pénale internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de	
[Article 16]. Décisions préliminaires concernant la recevabilité	l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et 15 décembre 1997 respectivement	
(suite)	(A/CONF.183/2/Add.1 et Corr.1 à 3)	252
	1	

Pag	Page
Projet de statut	Projet de statut
Chapitre IV. Composition et administration de la Cour (suite) 25	Chapitre XI. Assemblée des États Parties
Article 35. Organes de la Cour (suite)25	Chapitre XII. Financement de la Cour
Article 36. Juges exerçant leurs fonctions à plein temps (suite) 25	2
Article 37. Qualités et élection des juges (suite)25	
Article 40. Les Chambres (suite)	
Article 38. Sièges vacants	Point 11 de l'ordre du jour (suite)  Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption
Article 39. La Présidence	d'une convention portant création d'une cour pénale
Article 42. Décharge et récusation des juges25	internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et
Article 43. Le Bureau du Procureur	7 15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/2/Add.1 et Corr.1 à 3, A/CONF.183/C.1/L.14/Rev.1 et A/CONF.183/C.1/L.24) 273
Article 44. Le Greffe	7
Article 45. Le personnel	
Article 47. Perte de fonctions	7 Chapitre XIII. Clauses finales
Article 49. Privilèges et immunités	7 20° séance
Article 52. Règlement de procédure et de preuve	7 Mardi 30 juin 1998, à 10 h 20
Article 53. Règlement de la Cour	
16° séance	Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption
Jeudi 25 juin 1998, à 10 h 20	d'une convention portant création d'une cour pénale internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de
Organisation des travaux (suite)	l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et 15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/2/Add.1 et
20	Coπ.1 à 3, A/CONF.183/C.1/L.14/Rev.1, A/CONF.183/C.1/L.22,
17º séance	A/CONF.183/C.1/L.24 et A/CONF.183/C.1/L.29)
Jeudi 25 juin 1998, à 18 heures	Projet de statut
Point 11 de l'ordre du jour (suite)	Chapitre XIII. Clauses finales (suite)
Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption d'une convention portant création d'une cour pénale	Préambule
internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de	Point 12 de l'ordre du jour
l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et 15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/2/Add.1 et	Adoption d'une convention et d'autres instruments jugés
Corr.1 à 3 et A/CONF.183/C.1/ WGPM/L.2 et Corr.1 et 2)26	appropriés ainsi que de l'Acte final de la Conférence (A/CONF.183/2/Add.1 et Corr.1 à 3 et A/CONF.183/C.1/L.16)283
Projet de statut	(12 00.11.100 21 122 1 0 00.11 1 0 0 1 0 0 1 1 1 1 0 0 1 1 1 1
Chapitre V. Enquête et poursuites26	3 21° séance
Rapport du Groupe de travail sur les questions de procédure	Mardi 30 juin 1998, à 15 h 15
(A/CONF.183/C.1/WGPM/L.2 et Corr.1 et 2)	Point 11 de l'ordre du jour (suite)
18° séance	Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption
	d'une convention portant création d'une cour pénale internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de
Lundi 29 juin 1998, à 10 h 25	l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et
Point 11 de l'ordre du jour (suite)  Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption	15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/2/Add.1 et Corr.1 à 3 et A/CONF.183/C.1/WGPM/L.2/Add.1 et Corr.1)
d'une convention portant création d'une cour pénale	
internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de	Projet de statut
l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et 15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/2/Add.1 et	Chapitre V. Enquête et poursuites (suite)
Corr. I à 3 et A/CONF.183/C.1/L.16)	Chapitre VI. Le procès
	•

Page	Page
Rapport du Groupe de travail sur les questions de procédure	Chapitre VI. Le procès (suite)288
(suite) [A/CONF.183/C.1/WGPM/L.2/Add.1 et Corr.1]285	Chapitre VIII. Recours et révision288
22 <sup>e</sup> séance	Rapport du Groupe de travail sur les questions de procédure (suite) [A/CONF.183/C.1/WGPM/L.2/Add.2 et Corr.1 et 2]
Jeudi 2 juillet 1998, à 15 h 20	Chapitre III. Principes généraux du droit pénal (suite)288
Point II de l'ordre du jour (suite)  Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption  d'une convention portant création d'une cour pénale	Rapport du Groupe de travail sur les principes généraux du droit pénal (suite)
internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de	[A/CONF.183/C.1/WGGP/L.4/Add.2 et Corr.1]288
l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et 15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/2/Add.1 et	Chapitre IV. Composition et administration de la Cour (suite)288
Corr.1 à 3, A/CONF.183/C.1/WGlC/L.8/Rev.1 et Corr.1 et 2, A/CONF.183/C.1/WGlC/L.10 et Corr.1 et A/CONF.183/C.1/WGlC/L.11 et Corr.1 et 2)286	Recommandations du Coordonnateur (A/CONF.183/C.1/ L.45 et Corr.1 à 3)288
	Chapitre XI. Assemblée des États Parties (suite)289
Projet de statut  Chapitre IX. Coopération internationale et assistance judiciaire286	Recommandations du Coordonnateur (A/CONF.183/C.1/ L.47 et Corr.1)289
Rapport du Groupe de travail sur la coopération internationale et l'assistance judiciaire (A/CONF.183/C.1/WGIC/L.8/Rev.1	Chapitre VII. Les peines290
et Corr.1 et 2, A/CONF.183/C.1/WGIC/L.10 et Corr.1 et A/CONF.183/C.1/WGIC/L.11 et Corr.1 et 2)286	Rapport du Groupe de travail sur les peines (A/CONF.183/C.1/WGP/L.14 et Corr.1 et 2)290
23' séance	25° séance
Vendredi 3 juillet 1998, à 15 h 15	Mercredi 8 juillet 1998, à 10 h 25
Point 11 de l'ordre du jour (suite)  Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption d'une convention portant création d'une cour pénale internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et 15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/2/Add.1 et Corr.1 à 3 et A/CONF.183/C.1/WGGP/L.4/Add.1/Rev.1	Point 11 de l'ordre du jour (suite)  Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption d'une convention portant création d'une cour pénale internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et 15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/2/Add.1 et Corr.1 à 3 et A/CONF.183/C.1/L.53)
et Corr.1)287	Projet de statut
Projet de statut	Chapitre II. Compétence, recevabilité et droit applicable (suite)291
Chapitre III. Principes généraux du droit pénal (suite)287	Document de travail établi par le Bureau (A/CONF-183/C.1/L.53)291
Rapport du Groupe de travail sur les principes généraux du droit pénal (suite)	Article 5. Crimes relevant de la compétence de la Cour (suite)291
[A/CONF.183/C.1/WGGP/L.4/Add.1/Rev.1 et Corr.1]287	Message du Secrétaire général298
24° séance	26° séance
Lundi 6 juillet 1998, à 15 h 15	Mercredi 8 juillet 1998, à 15 h 15
Point 11 de l'ordre du jour (suite)  Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption d'une convention portant création d'une cour pénale internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et 15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/2/Add.1 et Corr.1 à 3, A/CONF.183/C.1/L.45 et Corr.1 à 3, A/CONF.183/C.1/L.47 et Corr.1, A/CONF.183/C.1/WGGP/L.4/Add.2 et Corr.1, A/CONF.183/C.1/WGPM/L.2/Add.2 et Corr.1 et 2  et A/CONF.183/C.1/WGPM/L.2/Add.2 et Corr.1 et 2)	Point 11 de l'ordre du jour (suite)  Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption d'une convention portant création d'une cour pénale internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et 15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/2/Add.1 et Corr.1 à 3, A/CONF.183/C.1/L.45/Add.1, A/CONF.183/C.1/L.49/Rev.1, A/CONF.183/C.1/L.53, A/CONF.183/C.1/WGE/L.14, A/CONF.183/C.1/WGP/L.14/Add.1 et Corr.1, A/CONF.183/C.1/WGIC/L.11/Add.1 et Corr.1,
Chapitre V. Enquête et poursuites (suite)288	A/CONF.183/C.1/WGIC/L.15 et Corr.1 et 2 et A/CONF.183/C.1/WGPM/L.2/Add.3)298

i	Page	Page
Projet de statut		Projet de statut
Chapitre IX. Coopération internationale et assistance judiciaire (suite) [A/CONF.183/C.1/WGIC/L.15 et Corr.1 et 2]	. 298	Chapitre II. Compétence, recevabilité et droit applicable (suite) 30
Rapport du Groupe de travail sur la coopération internationale et l'assistance judiciaire (suite)		Document de travail établi par le Bureau (suite) [A/CONF.183/C.1/L.53]300
[A/CONF.183/C.1/WGIC/L.11/Add.1 et Corr.1]	. 298	Article 5. Crimes relevant de la compétence de la Cour (suite) 301
Chapitre VIII. Recours et révision (suite)	. 299	28° séance
Rapport du Groupe de travail sur les questions de procédure (suite) [A/CONF.183/C.1/WGPM/L.2/Add.3]	. 299	Mercredi 8 juillet 1998, à 21 heures
Chapitre III. Principes généraux du droit pénal (suite)	. 299	Point 11 de l'ordre du jour (suite)  Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption
Rapport du Groupe de travail sur les principes généraux du droit pénal (suite) [A/CONF.183/C.1/WGGP/L.4/Add.3]	. 299	d'une convention portant création d'une cour pénale internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de
Chapitre IV. Composition et administration de la Cour (suite)	. 299	l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et 15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/2/Add.1 et
Recommandations du Coordonnateur (suite) [A/CONF.183/C.1/L.45/Add.1]	. 299	Corr.1 à 3 et A/CONF.183/C.1/L.53)
Chapitre X. Exécution	. 300	Chapitre II. Compétence, recevabilité et droit applicable (suite) 31:
Rapport du Groupe de travail sur l'exécution (A/CONF.183/C.1/WGE/L.14)	300	Document de travail établi par le Bureau (suite)
Point 12 de l'ordre du jour (suite)	. 500	[A/CONF.183/C.1/L.53]31
Adoption d'une convention et d'autres instruments jugés appropriés ainsi que de l'Acte final de la Conférence		Article 5. Crimes relevant de la compétence de la Cour (suite) 31
(A/CONF.183/Z/Add.1 et Corr.1 à 3 et A/CONF.183/C.1/L.49/Rev.1)	300	29° séance Jeudi 9 juillet 1998, à 10 h 15
Recommandations du Coordonnateur	. 500	Point 11 de l'ordre du jour (suite)
(A/CONF.183/C.1/L.49/Rev.1)	. 300	Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption
Point 11 de l'ordre du jour (suite)		d'une convention portant création d'une cour pénale internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de
Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption d'une convention portant création d'une cour pénale		l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et
internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de		15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/2/Add.1 et Corr.1 à 3 et A/CONF.183/C.1/L.53)32:
l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et 15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/2/Add.1et		·
Corr. 1 à 3 et A/CONF.183/C.1/L.53)	. 300	Projet de statut  Chapitre II. Compétence, recevabilité et droit applicable (suite) 32:
Projet de statut		Document de travail établi par le Bureau (suite)
Chapitre VII. Les peines (suite)	. 300	[A/CONF.183/C.1/L.53]32.
Rapport du Groupe de travail sur les peines (suite)	200	Article 6. Exercice de la compétence
[A/CONF.183/C.1/WGP/L.14/Add.1 et Corr.1]		Article 7. Acceptation de la compétence
Chapitre II. Compétence, recevabilité et droit applicable (suite)	. 301	Article 7 bis. Acceptation expresse pour les crimes définis par
Document de travail établi par le Bureau (suite) [A/CONF.183/C.1/L.53]	. 301	les traités existants et éventuellement pour un ou plusieurs des crimes les plus graves
Article 5. Crimes relevant de la compétence de la Cour (suite)	. 301	Article 7 ter. Acceptation par des États non parties au statut 32:
27º séance		Article 8. Compétence ratione temporis et non-rétroactivité 32
Mercredi 8 juillet 1998, à 18 heures		Article 10. Rôle du Conseil de sécurité
Point 11 de l'ordre du jour (suite)		Article 11. Renvoi d'une situation par un État
Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption d'une convention portant création d'une cour pénale		Article 12. Le Procureur
internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de		Article 15. Questions relatives à la recevabilité
l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et 15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/2/Add.1 et		Article 16. Décisions préliminaires concernant la recevabilité 32.
Corr.1 à 3 et A/CONF.183/C.1/L.53)	. 308	Article 18. Ne bis in idem

Page	Page
30° séance	Projet de statut
Jeudi 9 juillet 1998, à 15 h 10	Chapitre II. Compétence, recevabilité et droit applicable (suite) 344
Point 11 de l'ordre du jour (suite)  Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption d'une convention portant création d'une cour pénale internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et 15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/2/Add.1 et Corr.1 à 3, A/CONF.183/C.1/L.7, A/CONF.183/C.1/L.20, A/CONF.183/C.1/L.47/Add.1, A/CONF.183/C.1/L.51,	Document de travail établi par le Bureau (fin) [A/CONF.183/C.1/L.53]
A/CONF.183/C.1/L.53 et A/CONF.183/C.1/WGPM/L.2/Add.4) 334	crimes les plus graves (suite)
Projet de statut  Chapitre V. Enquête et poursuites (suite)	Article 7 ter. Acceptation par des États non parties au statut (suite)
•	Article 8. Compétence ratione temporis et non-rétroactivité
Rapport du Groupe de travail sur les questions de procédure (suite) [A/CONF.183/C.1/WGPM/L.2/Add.4]	(suite)
Chapitre XI. Assemblée des États Parties (suite)	Article 10. Rôle du Conseil de sécurité (suite)
Recommandations du Coordonnateur [A/CONF.183/C.1/L.47/Add.1]335	Article 11. Renvoi d'une situation par un État (suite)344
Chapitre II. Compétence, recevabilité et droit applicable (suite) 335	Article 12. Le Procureur (suite)
Document de travail établi par le Bureau (suite) [A/CONF.183/C.1/L.53]	Article 15. Questions relatives à la recevabilité (suite)
Article 6. Exercice de la compétence (suite)	(suite)344
Article 7. Acceptation de la compétence (suite)	Article 18. Ne bis in idem (suite)344
Article 7 bis. Acceptation expresse pour les crimes définis par les traités existants et éventuellement pour un ou plusieurs des crimes les plus graves (suite)	32° séance Vendredi 10 juillet 1998, à 15 h 15
Article 7 ter. Acceptation par des États non parties au statut (suite)	Point 11 de l'ordre du jour (suite)  Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption
Article 8. Compétence ratione temporis et non-rétroactivité (suite)	d'une convention portant création d'une cour pénale internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996
Article 10. Rôle du Conseil de sécurité (suite)335	et 15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/2/Add.1 et Corr.1 à 3, A/CONF.183/C.1/L.45/Add.2 et Corr.1,
Article 11. Renvoi d'une situation par un État (suite)335	A/CONF.183/C.1/L.57, A/CONF.183/C.1/WGP/L.14/Add.2
Article 12. Le Procureur (suite)	et A/CONF.183/C.1/ WGPM/L.2/Add.5 et Corr.1)
Article 15. Questions relatives à la recevabilité (suite)	Projet de statut
Article 16. Décisions préliminaires concernant la recevabilité (suite)	Chapitre V. Enquête et poursuites (suite)349
Article 18. Ne bis in idem (suite)	Chapitre VI. Le procès (suite)
31° séance	Rapport du Groupe de travail sur les questions de procédure (suite) [A/CONF.183/C.1/WGPM/L.2/Add.5 et Corr.1]
Jeudi 9 juillet 1998, à 18 heures	Chapitre IV. Composition et administration de la Cour (suite) 350
Point 11 de l'ordre du jour (suite)  Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption	Recommandations du Coordonnateur (suite) [A/CONF.183/C.1/L.45/Add.2 et Corr.1]
d'une convention portant création d'une cour pénale internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996	Chapitre VII. Les peines (suite)350
et 15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/2/Add.1 et Corr.1 à 3 et A/CONF.183/C.1/L.53) 344	Rapport du Groupe de travail sur les peines (suite) [A/CONF.183/C.1/WGP/L.14/Add.2]350

Page	Page
33° séance	Recommandations du Coordonnateur (fin)
Lundi 13 juillet 1998, à 10 h 20	[A/CONF.183/C.1/L.45/Add.3]356
Point 11 de l'ordre du jour (suite)	Chapitre X. Exécution (suite)356
Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption d'une convention portant création d'une cour pénale	Rapport du Groupe de travail sur l'exécution (suite) [A/CONF.183/C.1/WGE/L.14/Add.1 et Corr.1]356
internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996	Préambule (suite)356
et 15 décembre 1997 respectivement	Chapitre XIII. Clauses finales (suite)356
(A/CONF.183/2/Add.1 et Corr.1 à 3, A/CONF.183/C.1/L.45/Add.3, A/CONF.183/C.1/L.59 et Corr.1,	Recommandations du Coordonnateur
A/CONF.183/C.1/L.61 et Corr.1, A/CONF.183/C.1/WGAL/L.2,	(A/CONF.183/C.1/L.61 et Corr.1)356
A/CONF.183/C.1/WGE/L.14/Add.1 et Corr.1 et A/CONF.183/C.1/WGPM/L.2/Add.6 et Corr.1)	Chapitre II. Compétence, recevabilité et droit applicable (suite)357
Projet de statut	Proposition du Bureau ( <i>suite</i> ) [A/CONF.183/C.1/L.59 et Corr.1]357
Chapitre II. Compétence, recevabilité et droit applicable (suite)351	
Proposition du Bureau (A/CONF.183/C.1/L.59 et Corr.1)351	34° séance
Article 5. Crimes relevant de la compétence de la Cour	Lundi 13 juillet 1998, à 15 h 5
-	Point 11 de l'ordre du jour (suite)  Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption
Article 5 bis. Crime de génocide351	d'une convention portant création d'une cour pénale
Article 5 ter. Crimes contre l'humanité351	internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et
Article 5 quater. Crimes de guerre	15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/2/Add.1 et
Article xx. Éléments constitutifs des crimes351	Corr.1 à 3 et A/CONF.183/C.1/L.59 et Corr.1)359
Article Y351	Déclaration au nom du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies359
Article 6. Exercice de la compétence351	Projet de statut
Article 7. Conditions préalables à l'exercice de la compétence351	Chapitre II. Compétence, recevabilité et droit applicable (suite)360
Article 7 bis. Acceptation de la compétence351	Proposition du Bureau (suite)
Article 7 ter. Acceptation par des États non parties au statut351	[A/CONF.183/C.1/L.59 et Corr.1]360
Article 8. Compétence ratione temporis et non-rétroactivité351	Article 5. Crimes relevant de la compétence de la Cour (suite)360
Article 10. Rôle du Conseil de sécurité351	Article 5 bis. Crime de génocide (suite)360
Article 11. Renvoi d'une situation par un État	Article 5 ter. Crimes contre l'humanité (suite)360
Article 12. Le Procureur351	Article 5 quater. Crimes de guerre (suite)360
Article 15. Questions relatives à la recevabilité	Article xx. Éléments constitutifs des crimes (suite)360
Article 16. Décisions préliminaires concernant la recevabilité351	Article Y (suite)360
Article 18. Ne bis in idem	Article 6. Exercice de la compétence (suite)360
Chapitre V. Enquête et poursuites (suite)	Article 7. Conditions préalables à l'exercice de la compétence (suite)
Chapitre VI. Le procès (suite)	Article 7 bis. Acceptation de la compétence (suite)360
Chapitre VIII. Recours et révision (suite)	Article 7 ter. Acceptation par des États non parties au statut
Rapport du Groupe de travail sur les questions de procédure	(suite)
(suite) [A/CONF.183/C.1/WGPM/L.2/Add.6 et Corr.1]355	Article 8. Compétence ratione temporis et non-rétroactivité
Chapitre II. Compétence, recevabilité et droit applicable (suite)356	(suite)
Rapport du Groupe de travail sur le droit applicable	Article 10. Rôle du Conseil de sécurité (suite)
(A/CONF.183/C.1/WGAL/L.2)	Article 11. Renvoi d'une situation par un État (sutte)360
Chapitre IV. Composition et administration de la Cour (suite)356	Article 12. Le Procureur (suite)

	Page	Page
Article 15. Questions relatives à la recevabilité (suite)	. 360	Projet de statut
Article 16. Décisions préliminaires concernant la recevabilité	240	Chapitre II. Compétence, recevabilité et droit applicable (suite) 378
(suite)Article 18. Ne bis in idem (suite)		Proposition du Bureau (fin) [A/CONF.183/C.1/L.59 et Corr.1] 378
Article 18. Ne bis in idem (suite)	300	Article 5. Crimes relevant de la compétence de la Cour (suite) 378
35° séance		Article 5 bis. Crime de génocide (suite)378
Lundi 13 juillet 1998, à 18 h 5		Article 5 ter. Crimes contre l'humanité (suite)
Point 11 de l'ordre du jour (suite)  Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption		Article 5 quater. Crimes de guerre (suite)
d'une convention portant création d'une cour pénale		Article xx. Éléments constitutifs des crimes (suite)
internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et		` ,
15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/2/Add.1		Article Y (suite)
et Corr.1 à 3 et A/CONF.183/C.1/L.59 et Corr.1)	368	Article 6. Exercice de la compétence (suite)
Projet de statut		Article 7. Conditions préalables à l'exercice de la compétence (suite)
Chapitre II. Compétence, recevabilité et droit applicable (suite)	368	
Proposition du Bureau ( <i>suite</i> ) [A/CONF.183/C.1/L.59 et Corr.1]	368	Article 7 bis. Acceptation de la compétence (suite)
Article 5. Crimes relevant de la compétence de la Cour (suite)		Article 7 ter. Acceptation par des États non parties au statut (suite)
Article 5 bis. Crime de génocide (suite)		
Article 5 ter. Crimes contre l'humanité (suite)		Article 8. Compétence ratione temporis et non-rétroactivité (suite)
Article 5 quater. Crimes de guerre (suite)		Article 10. Rôle du Conseil de sécurité (suite)
Article xx. Éléments constitutifs des crimes (suite)		<b>{</b>
Article Y (suite)		Article 11. Renvoi d'une situation par un État (suite)
Article 6. Exercice de la compétence (suite)	368	Article 12. Le Procureur (suite)
Article 7. Conditions préalables à l'exercice de la compétence		Article 15. Questions relatives à la recevabilité (suite)
(suite)		Article 16. Décisions préliminaires concernant la recevabilité
Article 7 bis. Acceptation de la compétence (suite)	368	(suite)
Article 7 ter. Acceptation par des États non parties au statut (suite)	368	Article 18. Ne bis in idem (suite)
Article 8. Compétence ratione temporis et non-rétroactivité		37° séance
(suite)	368	Mardi 14 juillet 1998, à 15 h 10
Article 10. Rôle du Conseil de sécurité (suite)		
Article 11. Renvoi d'une situation par un État (suite)	368	Déclaration du Ministre des affaires étrangères de l'Italie
Article 12. Le Procureur (suite)		Point 11 de l'ordre du jour (suite)  Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption
Article 15. Questions relatives à la recevabilité (suite)	368	d'une convention portant création d'une cour pénale
Article 16. Décisions préliminaires concernant la recevabilité (suite)	368	internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996
Article 18. Ne bis in idem (suite)		et 15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/2/Add.1
		et Corr.1 à 3, A/CONF.183/C.1/WGIC/L.11/Add.2 et Corr.1 et Add.3 et Corr.1 et 2 et A/CONF.183/C.1/WGIC/L.15
36° séance		et Corr.1 et 2)
Lundi 13 juillet 1998, à 21 heures		Projet de statut
Point 11 de l'ordre du jour (suite) Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption d'une convention portant création d'une cour pénale internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et 15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/2/Add.1 et	250	Chapitre IX. Coopération internationale et assistance judiciaire (suite)
Corr.1 à 3 et A/CONF.183/C.1/L.59 et Corr.1)	378	et Corr.1 et 2]

	Page		Page
Point 12 de l'ordre du jour (suite)		Chapitre II. Compétence, recevabilité et droit applicable (suite)	387
Adoption d'une convention et d'autres instruments jugés appropriés ainsi que de l'Acte final de la Conférence		Article 20. Droit applicable (suite)	387
(A/CONF.183/2/Add.1 et Corr.1 à 3 et A/CONF.183/ C.1/L.49/Rev.1/Add.1)	385	Rapport du Groupe de travail sur le droit applicable (fin) [A/CONF.183/C.1/WGAL/L.2/Add.1 et Corr.1]	387
Recommandations du Coordonnateur (suite) [A/CONF.183/ C.1/L.49/Rev.1/Add.1]	285	Chapitre IX. Coopération internationale et assistance judiciaire (suite)	388
Point 11 de l'ordre du jour (suite)  Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption d'une convention portant création d'une cour pénale internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et 15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/2/Add.1 et	363	Rapport du Groupe de travail sur la coopération internationale et l'assistance judiciaire (fin) [A/CONF.183/C.1/WGIC/L.11/Add.4 et Corr.1]	388 388
Corr.1 à 3, A/CONF.183/C.1/L.64, A/CONF.183/C.1/L.65/ Rev.1, A/CONF.183/C.1/L.66 et Add.1, A/CONF.183/C.1/L.67/		Chapitre XI. Assemblée des États Parties (suite)	389
Rev.1, A/CONF.183/C.1/L.68/Rev.2 et A/CONF.183/C.1/WGPM/L.2/Add.7 et Coπ.1)	386	Recommandations du Coordonnateur (fin) [A/CONF.183/C.1/L.47/Add.2]	389
Projet de statut		39f séance	
Chapitre premier. Institution de la Cour (suite)	386	Mercredi 15 juillet 1998, à 18 h 25	
Chapitre III. Principes généraux du droit pénal (suite)	386	Point 11 de l'ordre du jour (suite)	
Chapitre IV. Composition et administration de la Cour (suite)	386	Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption d'une convention portant création d'une cour pénale	
Chapitre IX. Coopération internationale et assistance judiciaire (suite)	386	internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et	
Chapitre XI. Assemblée des États Parties (suite)	386	15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/2/Add.1 et Corr.1 à 3, A/CONF.183/C.1/L.64,	
Rapport du Comité de rédaction (A/CONF.183/C.1/L.64, A/CONF.183/C.1/L.65/Rev.1, A/CONF.183/C.1/L.66		A/CONF.183/C.1/L.65/Rev.1, A/CONF.183/C.1/L.66 et Add.1 et A/CONF.183/C.1/L.67/Rev.1)	389
et Add.1, A/CONF.183/C.1/L.67/Rev.1 et A/CONF.183/C.1/L.68/Rev.2)	386	Projet de statut	
Chapitre V. Enquête et poursuites (suite)		Chapitre premier. Institution de la Cour (suite)	389
Chapitre VI. Le procès (suite)		Rapport du Comité de rédaction (suite) [A/CONF.183/C.1/L.64]	389
Chapitre VIII. Recours et révision (suite)		Chapitre III. Principes généraux du droit pénal (suite)	389
Rapport du Groupe de travail sur les questions de procédure		Rapport du Comité de rédaction (suite) [A/CONF.183/C.1/L.65/Rev.1]	389
(suite) [A/CONF.183/C.1/WGPM/L.2/Add.7 et Corr.1]	386	Chapitre IV. Composition et administration de la Cour (suite)	
38° séance		Rapport du Comité de rédaction (suite)	
Mercredi 15 juillet 1998, à 15 h 15		[A/CONF.183/C.1/L.67/Rev.1]  Chapitre XI. Assemblée des États Parties (suite)	
Point 11 de l'ordre du jour (suite) Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption		Rapport du Comité de rédaction (suite)	
d'une convention portant création d'une cour pénale internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de		[A/CONF.183/C.1/L.66 et Add.1]	391
l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et 15 décembre 1997 respectivement		40° séance  Jeudi 16 juillet 1998, à 10 h 25	
(A/CONF.183/2/Add.1 et Corr.1 à 3,		Organisation des travaux (fin)	391
A/CONF.183/C.1/L.47/Add.2, A/CONF.183/C.1/L.73,		Point 11 de l'ordre du jour (suite)	., ., .
A/CONF.183/C.1/WGAL/L.2/Add.1 et Coπ.1, A/CONF.183/C.1/WGE/ L.14/Add.2		Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption	
et A/CONF.183/C.1/WGIC/L.11/Add.4 et Corr.1)	387	d'une convention portant création d'une cour pénale internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de	
Projet de statut		l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et	
Préambule (suite)	387	15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/2/Add.1 et Corr.1 à 3, A/CONF.183/C.1/L.78 et Corr.1	
Recommandations du Coordonnateur (A/CONF.183/C.1/L.73).	387	et A/CONF.183/C.1/WGPM/L.2/Add.8 et Corr.1)	391

P	age		Page
Projet de statut		Point 11 de l'ordre du jour (suite)	
Chapitre V. Enquête et poursuites (suite)	391	Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption d'une convention portant création d'une cour pénale	
Chapitre VI. Le procès (suite)	391	internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et	
Chapitre VIII. Recours et révision (suite)	391	15 décembre 1997 respectivement (A/CONF.183/2/Add.1 et Corr.1 à 3, A/CONF.183/C.1/L.78 et Corr.1,	
Rapport du Groupe de travail sur les questions de procédure		A/CONF.183/C.1/L.82 et Corr.1, A/CONF.183/C.1/L.86,	
(fin) [A/CONF.183/C.1/WGPM/L.2/Add.8 et Corr.1]	391	A/CONF.183/C.1/L.87, A/CONF.183/C.1/L.88,	205
Chapitre XII. Financement de la Cour (suite)	392	A/CONF.183/DC/R.31 et A/CONF.183/DC/R.191 à R.194)  Projet de statut	<b>39</b> 3
Recommandations du Coordonnateur			
(A/CONF.183/C.1/L.78 et Corr.1)	392	Chapitre XII. Financement de la Cour (suite)	395
		Recommandations du Coordonnateur (fin)	205
41 <sup>e</sup> séance		[A/CONF.183/C.1/L.78 et Corr.1]	
Jeudi 16 juillet 1998, à 15 h 15		Chapitre XIII. Clauses finales (suite)	395
Point 11 de l'ordre du jour (suite)		Textes adoptés par le Comité de rédaction en première et	
Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption		deuxième lectures (14 juillet 1998) [A/CONF.183/DC/R.191 à R.194]	205
d'une convention portant création d'une cour pénale internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de		[A/CONF.183/DC/R.191 & R.194]	393
l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et		Chapitre II. Compétence, recevabilité et droit applicable (suite)	395
15 décembre 1997 respectivement		Texte adopté par le Comité de rédaction en deuxième lecture	
(A/CONF.183/2/Add.1 et Corr.1 à 3, A/CONF.183/C.1/L.47/Add.2, A/CONF.183/C.1/L.68/Rev.2,		(26 juin 1998) [A/CONF.183/DC/R.31]	395
A/CONF.183/C.1/L.84, A/CONF.183/C.1/L.85		Chapitre X. Exécution (suite)	395
et A/CONF.183/C.1/WGP/L.14/Add.3/Rev.1)	393		
Projet de statut		Rapport du Comité de rédaction (suite) [A/CONF.183/C.1/L.86]	395
Chapitre VII. Les peines (suite)	393	Chapitre V. Enquête et poursuites (suite)	395
Rapport du Groupe de travail sur les peines (fin)		Rapport du Comité de rédaction (suite)	
[A/CONF.183/C.1/WGP/L.14/Add.3/Rev.1]	393	[A/CONF.183/C.1/L.87]	395
Chapitre IX. Coopération internationale et assistance judiciaire		Chapitre VI. Le procès (suite)	396
(suite)	394	Rapport du Comité de rédaction (suite)	
• ,		[A/CONF.183/C.1/L.88]	396
Rapport du Comité de rédaction (suite) [A/CONF.183/C.1/L.68/Rev.2]	204	•	
		Préambule (suite)	396
Chapitre VII. Les peines (suite)	394	Rapport du Comité de rédaction (fin)	100
Chapitre VIII. Recours et révision (suite)	394	[A/CONF.183/C.1/L.82 et Corr.1]	390
Rapport du Comité de rédaction (suite)		42° séance	
[A/CONF.183/C.1/L.84 et A/CONF.183/C.1/L.85]	394	Vendredi 17 juillet 1998, à 19 h 15	
Chapitre XI. Assemblée des États Parties (suite)	394	Point 11 de l'ordre du jour (fin)	
Rapport du Comité de rédaction (suite)		Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption d'une convention portant création d'une cour pénale	
[A/CONF.183/C.1/L.47/Add.2]	394	internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de	
Point 12 do l'orden du jour (mile)		l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et	
Point 12 de l'ordre du jour (suite)  Adoption d'une convention et d'autres instruments jugés		15 décembre 1997 respectivement	
appropriés ainsi que de l'Acte final de la Conférence		(A/CONF.183/C.1/L.76 et Corr.1 et Add.1, Add.2 et Corr.1,	
(A/CONF.183/Z/Add.1 et Corr.1 à 3 et A/CONF.183/C.1/L.83)	394	Add.3 et 4, Add.5 et Corr.1 et 2, Add.6 et Corr.1, Add.7 et 8, Add.9 et Corr.1 et Add.10 à 14, A/CONF.183/C.1/L.70,	
Rapport du Comité de rédaction concernant l'Acte final		A/CONF.183/C.1/L.81, A/CONF.183/C.1/L.90,	
(A/CONF.183/C.1/L.83)	394	A/CONF.183/C.1/L.94 et A/CONF.183/C.1/L.95)	397
		ı	

Page	Page
1 uge	ı age
Amendements proposés par l'Inde (A/CONF.183/C.1/L.94	Motion de la Norvège
et A/CONF.183/C.1/L.95)397	Décision de la Commission plénière
Motion de la Norvège	Decision de la Commission piennere
Décision de la Commission plénière	Rapport de la Commission plénière
Amendements proposés par les États-Unis d'Amérique (A/CONF.183/C.1/L.70 et A/CONF.183/C.1/L.90)	(A/CONF.183/C.1/L.92 et Corr.1)

# Bureaux de la Conférence et de ses organes subsidiaires

#### Président de la Conférence

M. Giovanni Conso (Italie)

#### Vice-Présidents de la Conférence

Les représentants des États suivants : Algérie, Allemagne, Autriche, Bangladesh, Burkina Faso, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Égypte, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, France, Gabon, Inde, Iran (République islamique d'), Japon, Kenya, Lettonie, Malawi, Népal, Nigéria, Pakistan, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Samoa, Slovaquie, Suède, Trinité-et-Tobago et Uruguay

#### Bureau de la Conférence

Président : Le Président de la Conférence

Membres : Le Président et les Vice-Présidents de la Conférence, le Président de la Commission plénière et le Président du Comité de rédaction

#### Commission plénière

Président: M. Philippe Kirsch (Canada)

Vice-Présidents: M<sup>re</sup> Silvia Alejandra Fernández de Gurmendi (Argentine), M. Constantin Virgil Ivan (Roumanie) et M. Phakiso Mochochoko (Lesotho)

Rapporteur: M. Yasumasa Nagamine (Japon)

#### Comité de rédaction

Président : M. Cherif Bassiouni (Égypte)

Membres: Afrique du Sud, Allemagne, Cameroun, Chine, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Ghana, Inde, Jamaïque, Liban, Maroc, Mexique, Philippines, Pologne, République arabe syrienne, République de Corée, République dominicaine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovénie, Soudan, Suisse et Venezuela

Le Rapporteur de la Commission plénière a participé ex officio aux travaux du Comité de rédaction, conformément à l'article 49 du règlement intérieur de la Conférence.

#### Commission de vérification des pouvoirs

Présidente: M<sup>me</sup> Angela Hannelore Benjamin (Dominique)

Membres: Argentine, Chine, Côte d'Ivoire, Dominique, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Népal, Norvège et Zambie

# Secrétariat de la Conférence

M. Hans Corell, Secrétaire général adjoint, Conseiller juridique (représentant le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

M. Roy Lee, Directeur de la Division de la codification du Bureau des affaires juridiques (Secrétaire exécutif de la Conférence)

M. Manuel Rama-Montaldo (Secrétaire du Comité de rédaction)

M<sup>me</sup> Mahnoush H. Arsanjani (Secrétaire de la Commission plénière)

M. Mpazi Sinjela (Secrétaire de la Commission de vérification des pouvoirs)

M<sup>me</sup> Christiane Bourloyannis-Vrailas (Sous-Secrétaire de la Conférence)

M<sup>me</sup> Virginia Morris (Sous-Secrétaire de la Conférence)

M. Vladimir Rudnitsky (Sous-Secrétaire de la Conférence)

M. Renan Villacis (Sous-Secrétaire de la Conférence)